Image not found or type unknown

Revenir pour 2 heures travail apres midi

Par **neuneuye**, le **24/06/2010** à **14:06**

Bonjour,
je suis en cdd de 30 heures en grande surface.
mon patron me demande de revenir 2 h une aprés midi. N e doit t-on pas revenir pour 3 heures maximum?
Pourriez vous m'indiquer ou trouvez la loi sinon si vous le pouvez me la transmettre.
d'avance je vous remercie de votre aide
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés